ECOLE INTERNATIONALE BILINGUE
Shaping the world

Politique Inclusive

<u>Notre mission</u>: préparer nos élèves, au sein d'une communauté bienveillante, à un apprentissage tout au long de la vie grâce à l'appréciation culturelle, la sensibilité internationale, et la reconnaissance à la diversité.
Fondée sur des normes académiques rigoureuses qui favorisent l'autonomie intellectuelle et la pensée critique, notre école s'efforce de promouvoir l'effort individuel et de permettre aux élèves de devenir responsables de leur apprentissage.

1/ Principes

Le Lycée EIB Etoile s'engage à offrir à tous les élèves un milieu d'apprentissage propice à leur réussite personnelle, scolaire et sociale, tout en leur fournissant les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur épanouissement et à leur succès dans un monde en changement.

Cette politique d'inclusion a pour but de définir les dispositifs et aménagements pour le soutien en matière de soutien à l'apprentissage.

2/ Accès physique

Le Lycée EIB Etoile est un établissement aux normes nationales concernant l'accès aux salles de cours et aux ressources de la bibliothèque pour les élèves, les parents et le personnel.

3 /Admission des élèves

Au Lycée EIB Etoile, l'admission des élèves s'effectue sur la base du dossier scolaire, comme décrit dans la politique d'admission. Il est demandé aux parents et aux élèves candidats de signaler au cours de l'entretien toute difficulté relative aux apprentissages. Il est en effet indispensable que les élèves envisageant de s'inscrire au Programme du Diplôme déclarent leurs troubles afin qu'une décision avertie puisse être prise quant à leur inscription. Une attention particulière sera également donnée à l'examen du dossier pour déceler des difficultés d'apprentissage. Un bilan cognitif datant de moins de 2 ans sera alors demandé aux parents afin de pouvoir mettre en place un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) et demander un aménagement d'épreuves auprès de l'IBO.

4/ Dispositifs pour soutien à l'apprentissage des élèves

Le Lycée EIB Etoile ne dispose pas de personnel sur place (psychologues, …) mais un référent "troubles des apprentissages" propose des formations spécifiques aux enseignants. Si des difficultés cognitives relatives aux apprentissages, non signalées au cours de l'entretien d'admission et non visibles dans le dossier scolaire, devaient se faire jour, la famille serait alors alertée. Une réunion se tiendra afin de proposer le dispositif d'aide le plus adapté au trouble repéré : discussion avec les parents, modules de soutien, stage de pré-rentrée et pendant les vacances scolaires, mise en place d'un PAP sur la base d'un bilan cognitif qui sera à réaliser impérativement dans les plus brefs délais par la famille de l'élève.
Il sera également préconisé aux parents de faire suivre leur enfant par un professionnel extérieur à l'établissement : par exemple un orthophoniste, un ergothérapeute, un orthopédagogue, un psychopédagogue, … Un certificat devra alors nous être fourni afin de justifier de rencontres régulières avec ce professionnel. Un dossier sera alors

monté afin d'obtenir un aménagement d'épreuves (octroi de temps supplémentaire, lecteur, utilisation d'outil de traitement de texte, ...)
Pour les élèves qui recevraient une recommandation officielle de temps supplémentaire, l'EIB Etoile s'engage à mettre un place un PAP et à leur accorder ces temps supplémentaires pour la réalisation des DST et d'examens blancs, ainsi qu'à faire la demande auprès de l'IB pour un aménagement aux épreuves finales.

La liste des aménagements mis en place dans le cadre des PAP au sein du Lycée EIB Etoile se conforme à la politique d'accès et l'inclusion de l'IBO dans la limite de ce qui est aménageable au sein de l'établissement, au matériel disponible et aux formations des enseignants lecteur-scripteur temps supplémentaires, sujet agrandi, mis à disposition d'un ordinateur, ...).

Politique élaborée le 4 mai 2020
Politique révisée le 24 juin 2024
Politique révisée le 3 juillet 2025